Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260316-202603018-DE

COMMUNE DE MOULINS
(Ille et Vilaine)

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 MARS 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
12	11	10
Date de la convocation		
06/03/2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
06/03/2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 12 mars, le Conseil Municipal de la Commune de MOULINS s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Anne-Marie MORLIER, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par mail aux conseillers municipaux, le 6 mars 2026.

Présents : Anne-Marie MORLIER, Gilbert GEORGEAULT, Laurence MORICE, Matthias de MAUROY, Stéphane LE CLINCHE, Isabelle LUCAS, Jérôme LE MEITOUR, Elodie RIGAUD/ALLAIN, Aurélien LORIER, Gwendal LE GUENNEC et Florian LE BOUCHER.

Absent excusé ayant donné procuration :

Excusé :

Absent non excusé : Michel MELOT

Secrétaire de séance : Stéphane LE CLINCHE

2026-03-018 Approbation du CFU 2025 (Compte Financier Unique) du budget principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L 2222-3 ;

Vu le Compte Financier Unique du budget principal 2025 ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques, des taux des contributions et des produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles dématérialisés entre les données de l'ordonnateur (Mme le Maire) et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
Résultats reportés 2024		**20 525.90**		**90 000.00**	**2 544.47**	**110 525.90**
Opérations 2025	**446 670.31**	**554 330.21**	**96 631.83**	**106 487.33**		
Résultat de clôture 2025	**107 659.90**		**9 855.50**		**117 515.40**	

Au moment du vote, Mme le Maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent le CFU à l'unanimité des votants.

Le secrétaire,
Stéphane LE CLINCHE

La présente délibération est exécutoire
en raison du jour de réception en préfecture.
Le 16 mars 2026
Le Maire, Anne-Marie MORLIER

Mairie de Moulins
35680 Moulins